



Parc national
de la Guadeloupe

Financé par



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Saint-Claude, le 26 juillet 2022

Opérations KOUDMEN Nature & culture en découverte

Pour la 16^e édition du programme **Nature & Culture en découverte**, le Parc national de la Guadeloupe innove en proposant des opérations **KOUDMEN** en partenariat avec les villes situées dans son aire d'adhésion, du 27 juillet au 10 août 2022.

Le programme **Nature & Culture en découverte** vise à promouvoir les patrimoines naturel, culturel et paysager des vingt communes adhérentes à la charte de territoire du Parc.

Ce programme répond aux objectifs de sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires.

Ces objectifs sont inscrits au Contrat d'objectifs et de performance 2019-2023 du Parc national. Il figure aussi dans la charte de territoire signée par le Parc et les communes de son aire d'adhésion.

Les opérations KOUDMEN sont des actions participatives permettant au public d'embellir un quartier ou de participer à la préservation d'un paysage emblématique. Les sites ont été choisis avec le concours des villes concernées. Ces opérations sont menées en partenariat avec les communes et les communautés d'agglomération.

Par ces actions, le Parc national met en œuvre sa charte de territoire.

Du 27 juillet au 10 août, la presse est invitée à couvrir les rendez-vous suivants :

- le 27 juillet à 8h, opération **nettoyage** sur la place de la Verdure à Pointe-noire suivie à 15h30 d'un « **Bokantaj** » ;
- le 30 juillet à 7h, opération **nettoyage de la ZAC de Rodrigue** à Port-louis ;
- le 30 juillet à 7h, opération **nettoyage du site de Petite montagne** à Trois-rivières, en partenariat avec la CASBT ;
- le 10 août à 8h, opération **nettoyage solidaire & plantation à la Citée Férée** à Goyave (à côté du Port de pêche), en partenariat avec la CANBT.

Contact presse : Lynda OBYDOL
Tél : +590 590 41 55 50 Port.:+590 690 37 29 89
lynda.obydol@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe
Montéran - 97120 Saint-Claude



A propos du Parc national

Créé en 1989, le Parc national de la Guadeloupe est un territoire et un espace naturel dont les paysages, la biodiversité, la richesse culturelle et le caractère sont reconnus comme exceptionnels, ce qui justifie la mise en place d'une protection et d'une gestion pour garantir leur pérennité pour les générations futures.

Le Parc national de la Guadeloupe est composé :

- De « **cœurs** » terrestre et marin qui bénéficient d'une protection renforcée via une réglementation spécifique ;
- D'une « **aire maritime adjacente** » qui exprime également des orientations de développement durable ;
- D'une « **aire d'adhésion** » qui comprend 20 communes signataires de la charte de territoire du Parc ; cette aire constitue un territoire en solidarité écologique avec les cœurs, sur lequel les communes s'engagent volontairement pour favoriser son développement durable, avec l'appui du Parc.

Approuvée en conseil d'Etat par décret n°2014-48 du 21 janvier 2014, la charte du Parc national de la Guadeloupe définit le projet du territoire pour quinze ans. Elle concerne à la fois le cœur, l'aire maritime adjacente et une aire d'adhésion réunissant les communes qui souscrivent à ce projet collectif en faveur du développement du territoire, d'un mode de vie harmonieux et durable.

Des conventions d'application triennales permettent de planifier la mise en œuvre concrète des orientations, des mesures de protection, valorisation et développement durable et plus particulièrement des engagements pris par les communes.

